

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

Présents : BERTHOMIEU M. - DE BARROS C. - FOREZ D. - GALZY I. - ISARN P. - LABROUSSE M. - LAVIT F. - LOPEZ Ch. - PAILLES S. - ROUSSET A.

Absent : BOUDET A.

Procuration : GROUSSET E. à FOREZ D. / SOULIE Ch. à BOUTES F.

Secrétaire de séance : LABROUSSE M.

22/2022 - Approbation du Compte Administratif CCAS 2021

Monsieur le Président présente au Conseil Municipal le compte administratif CCAS 2021 arrêté comme suit puis quitte la salle afin que le conseil puisse délibérer

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice (Mandats et Titres)	Section de fonctionnement	A 3 716.20	G 5 150.00
	Section d'investissement	B 0.00	H 0.00
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en Section de fonctionnement (002)	C 4 779.88	I 0.00
	Report en Section d'investissement (001)	D 0.00	J 0.00
	TOTAL (Réalizations + Reports)	A+B+C+D 8 496.08 (si déficit)	G+H+I+J 5 150.00 (si excédent)
Restes à réaliser à reporter en 2020 (1)	Section de Fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'Investissement	F 0.00	L 0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	E+F 0.00	K+L 0.00
RESULTAT CUMULE	Section de Fonctionnement	A+C+E 8 496.08	G+I+K 5 150.00
	Section d'Investissement	B+D+F 0.00	H+J+L 0.00
	TOTAL CULMULE	A+B+C+D+E+F 8 496.08	G+H+I+J+K+L 5 150.00

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE le Compte Administratif CCAS 2021 tel que présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus


Le Président - BOUTES F.

